

## Communiqué de presse

### Action citoyenne : des incontournables pour le développement des terrains du CN

Montréal, le dimanche 2 mai 2010 – Citoyens et groupes communautaires du quartier Pointe-Saint-Charles se sont réunis au parc de la Congrégation ce dimanche 2 mai pour rendre visibles les positions incontournables de la communauté pour le développement des anciens terrains du CN.

**« Depuis 2003, la population du quartier se mobilise sur l'avenir de ces terrains. On va redoubler d'ardeur maintenant que nous approchons de l'adoption éventuelle du projet, car nous n'avons encore aucune garantie que le projet se fera au bénéfice de la population et il reste des enjeux majeurs à régler »** affirme la Table de concertation communautaire Action-Gardien. Augmenter le camionnage au cœur d'un quartier résidentiel, supprimer un parc, autoriser n'importe quelles activités industrielles, ça n'est pas acceptable. Le développement du CN doit se faire en réponse aux besoins actuels, et non pas aggraver des problèmes déjà existants.

#### **Des engagements à respecter**

Suite au rapport de l'Office de consultation en janvier dernier, la Ville et l'Arrondissement du Sud-Ouest ont affirmé vouloir modifier le projet, « redéfinir les usages industriels pour assurer la quiétude et le bien-être des résidents », et « trouver des solutions à la problématique du camionnage ». La table Action-Gardien s'attend à ce que les élus respectent leurs promesses électorales et leurs engagements de janvier dernier, et qu'ils exigent des promoteurs de travailler dans cette perspective.

#### **Des positions enracinées dans le quartier**

Après avoir renforcé la visibilité de leurs positions par de l'affichage dans les rues voisines et par la plantation symbolique d'un arbuste dans le parc, les participants à l'action citoyenne ont réitéré que le développement des anciens terrains et ateliers du CN ne pourra se faire si certaines conditions ne sont pas réunies :

- Réaliser immédiatement l'accès via la rue Marc-Cantin pour tout le camionnage requis par l'exploitation du site et ne pas toucher au Parc de la Congrégation
- Interdire tout usage industriel entraînant des nuisances dans le milieu de vie et favoriser des activités industrielles innovantes et accessibles aux gens du quartier
- Assurer la poursuite du quartier résidentiel incluant des logements variés pour tous -dont un maximum de logements sociaux-, équipements, services, parcs, transport en commun
- Garantir que le bâtiment 7 sera cédé à la communauté pour la réalisation de projets communautaires, sociaux, culturels
- Inclure les citoyens aux différentes étapes de modification et de précision du projet et présenter publiquement le projet modifié à la population, avant son adoption.

#### **Une présence policière injustifiée**

La Table Action-Gardien dénonce et déplore la présence massive de policiers. Au moins une dizaine de voitures de police sillonnaient les abords des terrains du CN pendant ce rassemblement familial.

#### **Pétition déposée au Conseil d'Arrondissement :**

Les citoyens iront déposer, mardi 4 mai à 19h, une pétition au conseil d'arrondissement du Sud-Ouest. Largement signée par la population du quartier, cette pétition interpelle l'arrondissement et lui demande de prendre immédiatement des mesures pour que les conditions incontournables soient respectées. Des porte-parole seront disponibles sur place.

#### **Pour information :**

Table de concertation communautaire Action Gardien  
514-509-0795. [www.actiongardien.org](http://www.actiongardien.org)

